

Prévoyance

La gestion des fonds de retraites, un casse-tête



Jacques Raemy (à gauche) et Jacques-André Monnier, de la société Synopsis. FLORIAN CELLA

Katarzyna Gornik

**La crise met
les gestionnaires
des caisses
de pensions
sur les nerfs**

La crise qui n'en finit plus donne le mal de mer aux marchés, et aux politiques, qui tentent de réagir dans un environnement sans aucune visibilité. Mais aussi aux gestionnaires des caisses de pension.

Plus moyen désormais de rester figé sur une feuille de route qui s'étale sur cinq à sept ans. Les statistiques du rendement des indices LPP le démontrent (*voir l'infographie*). Les performances n'ont cessé de baisser en dix ans.

On pourrait résumer ainsi les échanges d'un *think tank* organisé mercredi à l'Université de Lausanne. Organisé en collaboration par Synopsis, une société de gestion de fortune et l'institut Banque et finance, le débat réunissait des directeurs de caisses cantonales romandes de droit public et de fondations collectives communes.

«Terminée, l'époque où nous pouvions tableur sur un rendement confortable, sans trop se poser de questions», constatait ainsi l'un des auditeurs, en charge de la caisse de pension d'une importante société.

Se retirer du jeu?

«Il faut remettre en question les outils et le cadre de travail», insistent Jacques Raemy, et Jacques-André Monnier, à la tête de la société Synopsis, et organisateurs du débat. Durant les dernières années, les caisses se sont senties obligées de respecter un cadre rigide uniquement centré sur le long terme.

Selon les dirigeants de Synopsis, il faut adopter une gestion plus dynamique des fonds. «Il ne s'agit pas de vendre ou d'acheter chaque jour, souligne Jacques-André Monnier. Mais d'intégrer une dose de préservation du capital quand les circonstances l'imposent, ce qui est le cas aujourd'hui.»

Selon les deux associés, il aurait été sage d'entrer dans une optique de conservation de capi-

tal il y a plusieurs mois en se retirant des actifs risqués et en gardant des liquidités, du «cash» jusqu'à une proportion de 30 à 50%, même s'il ne rapporte rien. Il vaudrait mieux se concentrer sur les obligations d'Etat suisses, éviter les devises étrangères et réduire la part des actions, c'est-à-dire s'éloigner des *hedge funds*, qui se sont révélés plus décevants qu'autre chose. Et surtout, considérer que les stratégies d'investissement doivent être réévaluées régulièrement. «Dans une période comme celle-ci, marquée par une forte volatilité des placements en actions, il est certainement appro-

prié de réduire - temporairement - le profil de risques du portefeuille, en augmentant par exemple la proportion des liquidités ou en couvrant partiellement certaines positions; cela d'autant plus que la plupart des caisses ne disposent plus de réserves de fluctuations de valeurs pour amortir les baisses de cours.

Cependant, il ne faut pas non plus tomber dans la «sinistrose»: à moyen et long terme, une bonne diversification par classes d'actifs, régions, devises et styles de gestion demeure l'une des clés du succès», estime de son côté Graziano Lusenti, autre expert conseil.

Source tarie

«Il y a dix ans, une politique d'allocation raisonnable rapportait 6%.

Aujourd'hui, la même stratégie ne permet que d'atteindre 3%. La source des rendements de capitaux s'est tarie. Il faut raisonner en termes de gestion d'entreprise et non de fortune», analyse Olivier Ferrari. «Ce ne sont pas les fluctuations boursières qui sont en cause. Il faut revoir le financement des caisses. Il faut cotiser plus tôt, pour maintenir le niveau de la rente, malgré la diminution du taux de conversion, cotiser dès le premier franc gagné.»

Pas de panique!

Nos retraites seraient-elles en danger? Du calme, rétorquent en chœur les experts. «Dans plusieurs pays voisins, en France, en Italie, on peut se demander qui va payer les rentes, et comment; en comparaison, le système suisse des trois piliers, avec un deuxième pilier très décentralisé mais fortement encadré, est bien plus flexible et conçu pour s'adapter», souligne Graziano Lusenti.

«Il faut cotiser plus tôt, pour maintenir le niveau de la rente»

Olivier Ferrari

Expert, président du conseil d'administration de Coninco

